



## DISTRIBUTION SPÉCIALE AUX ACTIONNAIRES

**Montreal, le 19 avril, 2012 - Stellar Pacific Ventures Inc. (TSX-V:SPX)** ("Stellar") Le conseil d'administration de Stellar est heureux d'annoncer que la Bourse de Croissance TSX a accepté que 16 500 000 actions de Corporation TomaGold (sur les 22 000 000 détenues par Stellar) soient libérées de l'entente d'entiercement pour permettre la distribution spéciale de ces actions auprès des actionnaires de Stellar. Cette approbation est conditionnelle à ce que les actions à être reçues par les « principaux intéressés » de Corporation TomaGold demeurent assujetties à l'entiercement. Les 5 500 000 actions résiduelles demeureront entiercées pour le bénéfice de Stellar selon l'entente d'entiercement intervenue le 22 décembre 2011. Les actionnaires devraient lire attentivement ce qui suit.

Tel qu'annoncé, la date de référence pour la clôture des registres sera le **30 avril 2012**, date à laquelle les actions de Corporation TomaGold seront libres de toutes restrictions. À cette date, tous les actionnaires de Stellar apparaissant au registre des actionnaires recevront au pro rata de leur détention d'actions dans Stellar, une portion des 16 500 000 actions à être distribuées. A ce jour, chaque action de Stellar détenue donnera droit au porteur de recevoir 0.133 d'une action de Corporation TomaGold. Ce ratio est établi sur la base des 123 914 269 actions émises de Stellar et pourra faire l'objet d'un réajustement le 30 avril 2012 pour refléter toute autre émission d'actions avant cette date.

Aucune fraction d'action ne sera émise et toutes les quantités seront arrondies au nombre entier le plus près, sous réserve du maximum de 16 500 000 actions faisant l'objet de la distribution. Aucun geste n'est requis de la part des actionnaires; les actionnaires inscrits recevront un certificat d'actions papier représentant les actions de Corporation TomaGold, à leur adresse enregistrée, et les actionnaires non-inscrits verront leur compte crédité directement du nombre d'actions auxquelles ils ont droit.

Les actions de Stellar se transigeront **ex dividend dès le 26 avril 2012**. Par conséquent, les personnes faisant l'acquisition d'actions de Stellar **le ou après le 26 avril 2012 ne participeront pas à la distribution**. La distribution des actions aura lieu le **4 mai 2012**.

*Le présent communiqué contient de l'information prospective qui est fondée sur des attentes, des estimations et des prévisions qui, en date du présent communiqué de presse, sont raisonnables. Toutefois l'information prospective est assujettie à des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus en conséquence desquels le financement, les réalisations ou les résultats pourraient différer sensiblement de ce qui est anticipé. **La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.***

### **Pour plus de renseignements:**

Maurice Giroux, President and CEO, 1155 Rue University Suite 812, Montreal, Québec H3B 3A7 Tel.: 514-866-6299 Fax: 514-866-8096 / [Ress.stellar@bellnet.ca](mailto:Ress.stellar@bellnet.ca) / [www.stellarpacific.ca](http://www.stellarpacific.ca)